Province de Hainaut | IPES Tournai

Artistique de transition
DANSE

Degré :
2e et 3e degrés artistique de transition

Quelles sont les aptitudes requises pour y accéder ?
On peut accéder à ces études en 3e, en 4e ou en 5e année au départ de tout type d'option de l'enseignement général ou technique ou artistique de transition. L'idéal est d'aborder ces études dès le second degré.
Une pratique antérieure de la danse est un plus souhaité à une intégration optimale dans l'option. Une motivation personnelle importante est nécessaire, cette formation représentant un apprentissage avancé et non une activité de type récréatif.

Objectifs :
L'option assure un développement sensible, pratique et intellectuel. Elle multiplie des occasions de réaliser des expériences kinesthésiques, techniques et esthétiques qui donnent sens aux apprentissages.

Elle développe la capacité à résoudre des problèmes esthétiques et techniques ainsi que les attitudes visant à se situer par rapport à soi-même, à l'autre, à son environnement dans une perspective d'insertion sociale et culturelle dynamique. Elle donne à l'élève toutes les possibilités d'aborder un enseignement supérieur artistique ou non artistique.

Les objectifs généraux sont :
- assurer une formation générale,
- préparer aux études supérieures, de type court, long ou universitaire,
- ouvrir au monde des arts,
- développer le sens critique indispensable à la création chorégraphique, individuelle ou collective,
- créer des situations qui aideront à développer sa subtilité, sa musicalité, sa créativité, son intelligence artistique,
- maîtriser les techniques de danse classique et contemporaine.

ipes.tournai@hainaut.be
etudierenhainaut.be/ipes-tournai IPES Tournai

Étudier en Hainaut !

ARTISTIQUE DE TRANSITION

Danse

FORMATION COMMUNE	3e	4e	5e	6e
Religion/ Morale / Philosophie et citoyenneté	1	1	1	1
Philosophie et citoyenneté	1	1	1	1
Français	5	5	5	5
Mathématiques	5	5	4	4
Histoire	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2
Biologie	1	1	1	1
Chimie	1	1	1	1
Physique	1	1	1	1
Langue moderne (anglais/néerlandais)	4	4	4	4

COURS DE L'OPTION	3e	4e	5e	6e
Danse classique	9	9	5	6
Danse contemporaine	2	2	6	5
TOTAL	**34**	**34**	**33**	**33**

À l'issue de la 6e : Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)

Les cours de la formation commune sont dispensés à l'IPES et les cours artistiques dans les studios de Danses et Cie (compagnie de danse tournaisienne réputée).
Possibilité d'internat.

Suite des études possibles

Bachelier et master : Tout type d'études supérieures.
Ecoles supérieures des arts de la danse en Belgique et à l'étranger

Site 1
Boulevard Léopold 92bis - 7500 Tournai
069 45 28 70

Site 2
Rue Sainte Catherine 32 - 7500 Tournai
069 36 25 80